



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°06 du 6 mai 2022

Pas de changement côté météo pour les jours à venir. Les températures sont annoncées à la hausse avec une première vague de chaleur annoncée en milieu de semaine prochaine.

L'essentiel de la semaine

Tous les jeunes *Allium* : le vol de la mouche mineuse du poireau se poursuit.
Oignon : mildiou sur oignon botte en vallée de Seine.
Poireau : captures de mouches des semis sur Créances en pépinières.
Chou : dégâts de pigeon dans le Calvados
Persil : vol de la mouche de la carotte en ex Haute-Normandie.



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02.31.46.96.53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
CA 76
02.35.59.47.50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

SOMMAIRE :

Tous les Alliums 1
 OIGNON 2
 POIREAU 3
 SALADE 4
 CHOU 5
 CELERI - PERSIL 6
 Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent 7

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité

ENQUETE

Souchet comestible NORMANDIE :

Cette enquête est menée par FREDON Normandie en partenariat avec le SILEBAN et le CTIFL dans le cadre du projet IDEAL "Informer, Diagnostiquer et Enrayer la multiplication des cyperAcées invasives en cultures Légumières normandes"

L'objectif de cette enquête est d'obtenir une image sur la **situation de l'infestation** sur tout le territoire normand ainsi que sur la **connaissance** ou non de cette adventice.

Même si vous n'avez pas de souchet comestible sur votre secteur, ou si vous le connaissez peu ou pas, **il faut participer** afin d'obtenir une image réaliste de la situation dans notre région.

- Lien vers l'enquête producteurs <https://forms.office.com/r/aUZUKx9GjC>
- Lien vers l'enquête technicien <https://forms.office.com/r/HK9YrYPnzu>

Temps de réponse approximatif : max. 15 minutes.

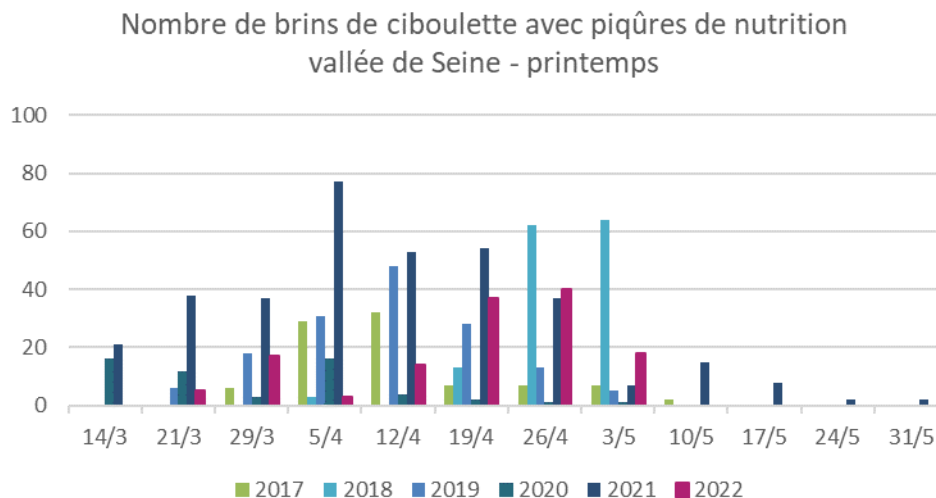
L'enquête est anonyme, et les résultats collectés seront utilisés dans le cadre du projet IDEAL. <https://fredon.fr/normandie/nos-missions/programme-ideal>



Tous les Alliums :

Mouche mineuse du poireau *Phytomyza gymnostoma* :

Des piqûres sont toujours observées en vallée de Seine mais elles sont en recul cette semaine. Dans le Calvados, ces piqûres sont toujours observées en jardin de particuliers sur oignons et échalotes mais pas dans les parcelles du réseau oignons.



La présence de ces piqûres de nutrition indique que des adultes sont toujours en activité. Elles précèdent de peu la ponte.

A cette période, les dégâts sur les jeunes plantules d'*Allium* se traduisent par la perte de plantules, leur affaiblissement et leur déformation.

Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un filet anti-insectes (maille 0,8mm) durant les périodes de vol. Il faut veiller à ce que le feuillage ne touche pas le filet.

L'élimination des résidus après récolte et éviter le compost.

La rotation des cultures car cette mineuse est inféodée aux *Allium* uniquement.

Pour en savoir plus : http://www.ctifl.fr/ecophytopic/infos_ctifl/infos319/319p39p45.pdf

Evolution du risque : le vol est toujours en cours et les conditions climatiques actuelles sont toujours favorables à leur activité.

OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Calvados	4 parcelles de semis et 1 de bulbilles	
50	MSM	2 parcelles semis et 1 plantation mottes en AB	De crochet à bulbaison
76	Vallée de Seine	1 parcelle botte	

Bon état sanitaire des parcelles observées.

Mildiou :

Suite à l'observation de taches dans le précédent bulletin, la maladie est maintenant propagée à toute la parcelle d'oignons botte en vallée de Seine.

Prophylaxie :

Voir BSV précédent N°5.

Evolution du risque :

Les cultures d'oignon sont sensibles au mildiou causé par le champignon *Peronospora destructor* à partir du stade 2 feuilles. Le risque est présent pour les séries d'oignons bottes à proximité de celles atteintes.

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Mt St Michel	2 pépinières	Jeunes plants
	Créances	2 pépinières dont 1 en AB	
	Surtainville	1 parcelle plantée 1 pépinière	
	Val de Saire	3 parcelles plantées	

Bon état sanitaire des parcelles observées.**Thrips :**Observations :

Aucun thrips n'a été observé dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

Les toutes premières captures sont enregistrées dans le nord Cotentin.

Evolution du risque : les captures sont très faibles, la pression thrips est nulle dans les parcelles.**Observez** régulièrement vos pépinières et vos parcelles. Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

Mouche de l'oignon et mouche des semis :Observations : aucune attaque n'a été observée dans les parcelles du réseau.Relevé des pièges :

Nb moyen de mâle/piège/semaine	Mouche des semis	Mouche de l'oignon
	<i>Delia platura</i> Sem 18	<i>Delia antiqua</i> Sem 18
Surtainville	0	0
Val de Saire	0	0
Créances	5,5	0,5

Nuisibilité :Les asticots de la mouche des semis, *Delia platura*, s'attaquent à une très large gamme de plantes hôtes et sont surtout dommageables sur jeunes plants, conduisant à la destruction plus ou moins totale des semis.

Pour pondre, les femelles sont attirées par les sols récemment travaillés (terre fine), humides et riches en matière organique.

Les asticots de la mouche de l'oignon, *Delia antiqua*, s'attaquent aux jeunes plantules d'*Allium*, entraînant une pourriture et la destruction des racines.Prophylaxie : protection par bâchage des semis et des jeunes plantations.Evolution du risque : une activité de la mouche des semis est enregistrée sur le secteur de Créances.Le risque est **moyen** dans les parcelles de pépinières de ce secteur notamment si le sol est fraîchement travaillé. Eviter le débâchage des pépinières pour le moment. Les conditions climatiques sont favorables.

SALADE : laitues diverses

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Mt St Michel	2 parcelles	De jeunes plants à récolte
	Créances	2 parcelles dont 1 en AB	
	Surtainville	1 parcelle	
	Val de Saire	3 parcelles	
76	Proche Rouen et Vallée de Seine	3 parcelles	

Bon état sanitaire des parcelles observées.

Du bordage lié à l'action mécanique des voiles sur les pommes est observé sur les séries proche récolte récemment découvertes.

Limace :

Des déjections liées aux limaces sont présentes sur certaines séries récemment découvertes.

Pour en savoir plus :

- Note nationale BSV :

http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

- Infos CTIFL juin 2017 : http://www.ctifl.fr/ecophytopic/infos_ctifl/infos332/332p31-35.pdf

Prophylaxie :

Les leviers agroécologiques sont les premières méthodes de lutte à mettre en œuvre. Ces mesures préventives visent à rompre le cycle de vie des limaces ou à limiter leur développement.

- les rotations : gestion de ce ravageur à l'échelle du système de culture. Par exemple un précédent poireau est préférable à un précédent blé pour une culture de salade précoce.

- le travail du sol : même superficiel, il peut induire une forte mortalité sur les stades jeunes, la destruction de leur habitat. Il perturbe leur alimentation et leurs déplacements.

- la gestion des résidus de cultures permet la destruction des larves présentes ainsi que les abris.

- la gestion de la période d'interculture.

Evolution du risque :

Les conditions sous bâches ont été très favorables en termes de températures et d'humidité. L'activité des limaces est maximale pour une température de sol entre 12 et 13 °C et pour l'air entre 12 et 14,5 °C. L'augmentation annoncée des températures devrait ralentir leur activité.

Puceron :

La présence de pucerons est signalée dans plusieurs séries en vallée de Seine sur 4 à 20% des laitues.

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 10% de salades occupées par au moins un puceron aptère au printemps.

Evolution du risque :

Globalement, la pression est **actuellement faible**, ponctuellement moyenne sur certaines parcelles. Evolution à suivre avec le retour de conditions climatiques plus favorables à leur développement. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

Botrytis et sclérotinia :

La présence de botrytis est observée dans deux parcelles de l'ex-Haute-Normandie sur des séries récemment découvertes sur 10 à 20% des laitues.

Dans ces mêmes parcelles, ainsi qu'au Mont Saint Michel, la présence de sclérotinia est signalée sur certaines séries.

Evolution du risque :

Pour ces deux maladies les stades proches de la récolte sont très sensibles. Les conditions sèches actuelles devraient permettre de ralentir les attaques. Pour le sclérotinia, les attaques sont liées à l'historique de la parcelle.

CHOU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Nord Caen	2 parcelles cabus	Jeunes plants
50	Surtainville	2 parcelles chou-fleur	
	Val de Saire	4 parcelles romanesco, Milan et cabus	

Globalement, bon état sanitaire des parcelles observées.

Mouche du chou :

Il n'est pas observé ou signalé d'attaque dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

Aucune capture n'a été enregistrée.

nb moyen de mouche/piège/semaine	Semaine
	18
Surtainville_chou	0
Val de Saire_chou	0

Prophylaxie :

La pose d'un voile/voile anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Evolution du risque :

Pas de risque au vu des relevés enregistrés dans les parcelles. Evolution à suivre avec les prochains relevés. Il faut être prudent et laisser la culture sous voile notamment sur les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

Pucerons verts et cendrés :

La présence de pucerons est constatée dans trois parcelles du val de Saire sur 8 à 6% des plants. Aucun puceron n'a été observé dans les autres parcelles du réseau.

Evolution du risque :

En l'absence de colonies, la pression est **faible voire nulle** car ces pucerons ailés ne vont pas forcément s'installer sur la culture, évolution à suivre dans le prochain bulletin. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

Pigeon :

Des attaques de pigeon ont été observées dans deux parcelles du Calvados sur 60 à 65% des jeunes plants.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque devient important. Surveillez vos jeunes plantations.

CELERI - PERSIL :

Suivi :

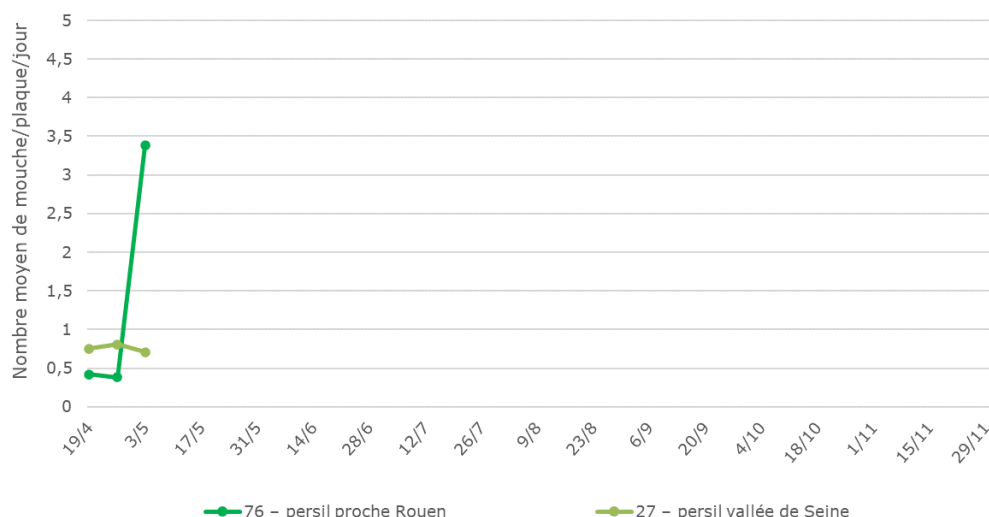
Département	Bassin	Culture	Parcelles suivies	Stade
27	Vallée de Seine	Persil	1 parcelle	Jeunes plants
76	Proche Rouen		1 parcelle	
50	Val de Saire		1 parcelle	
50	Surtainville	Céleri rave	1 parcelle en AB	

Globalement, bon état sanitaire des parcelles observées.

Mouche de la carotte :Relevé des pièges :

Des premières captures sont toujours enregistrées dans les deux parcelles de persil.

Evolution des captures de mouche de la carotte Seine-Maritime et Eure - 2022



Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.



Adulte au repos. (© Coutin R. / OPIE, HYPPZ)

Evolution du risque :

Des captures sont toujours enregistrées dans les parcelles de persil de l'ex-Haute-Normandie, le premier vol est en cours. Evolution à suivre avec le prochain relevé.

Mouche du céleri :

Observations :

Pas de galerie sur le feuillage des persils.

Piégeage :

Des captures de mouches du céleri ont été enregistrées dans les deux parcelles de persil situées en ex-Haute-Normandie.



Mouche du céleri (SILEBAN)

Nuisibilité :

Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.

Sur céleri-branché et persil : pendant tout le cycle, dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :

Observez la présence ou l'absence de galeries sur le feuillage de vos jeunes plants.

Puceron :

Des pucerons sont observés sur 16% des plants de la parcelle de persil située dans le val de Saire.

Seuil indicatif de risque :

Carotte : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies.

Céleri rave : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies ou 3 semaines après la plantation.

Céleri branche et persil : 10% de plants avec colonie d'aptères pendant tout le cycle.

Evolution du risque :

Surveillez vos plantules, la présence ou non de colonie et l'activité de la faune auxiliaire dans vos parcelles. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »

Le **biocontrôle** vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :

- ❖ Biocontrôle
- ❖ Macro-organismes
- ❖ Micro-organismes
- ❖ Médiateurs chimiques
- ❖ Substances naturelles

<https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services/preserver-lenvironnement/ecophyto/biocontrole/>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.